

Séance du **16 mai 2019**

Présidence : **M. Martino Rizzello**, président

Réponse au postulat de M. Julien Rilliet « Pour une administration accessible à tous » (2019/P09)

Rapporteur : M. Laurent Lavanchy

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le rapport-préavis No 09/2019, du 28 mars 2019, en réponse au postulat de M. Julien Rilliet intitulé « Pour une administration accessible à tous »,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

d'accepter la réponse de la Municipalité au postulat M. Julien Rilliet « Pour une administration accessible à tous » et de considérer celui-ci comme réglé.

Ainsi délibéré en séance du **16 mai 2019**.

Adopté par 34 voix contre 21 (douze abstentions).

Pour extrait conforme le 17 mai 2019.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

le Président

Martino Rizzello



la Secrétaire

Carole Dind